

Paris, le 29 janvier 2021

République centrafricaine : l'Assemblée parlementaire de la Francophonie condamne les violences et appelle à l'instauration d'un dialogue constructif et sincère

Après les tensions qui ont secoué plusieurs villes de la République centrafricaine (RCA) au cours des dernières semaines, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) condamne fermement les attaques menées par les groupes armés coalisés et déplore le décès de plusieurs dizaines de victimes, dont un Casque bleu.

Face à cette situation, l'Assemblée plénière de l'APF, réunie les 28 et 29 janvier par visioconférence, a adopté une Résolution sur la situation politique en RCA dans laquelle elle salue « le travail accompli par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation de la République centrafricaine (MINUSCA) depuis son déploiement en avril 2014 » et appelle « les groupes armés signataires de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine du 6 février 2019 à déposer les armes, à respecter leurs engagements et à privilégier le dialogue et le respect des institutions ».

Par ailleurs, elle regrette qu'une large partie du peuple centrafricain n'ait pu participer aux premiers tours des élections présidentielle et législatives organisés le 27 décembre dernier en raison d'un climat sécuritaire dégradé.

L'Assemblée exhorte les autorités à prendre toutes les mesures pour assurer des conditions de sécurité optimales aux citoyens pour qu'ils puissent prendre part au vote du second tour des législatives prévu en février.

L'APF se tient à la disposition des autorités centrafricaines pour consolider la démocratie et la paix en RCA.

Elle adresse ses condoléances aux familles endeuillées et continue de suivre avec la plus grande attention l'évolution de la situation en République centrafricaine.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.